

# ADDIP

**ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'IDENTITE DES PYRENEES**

Coordination Pyrénéenne ADDIP - CONTACT : [coordination.addip@gmail.com](mailto:coordination.addip@gmail.com)

Tél : 06 77 22 85 54 - 06 30 36 97 52 - 06 71 66 91 85

« La France devra choisir dans le Massif des Pyrénées (comme dans le Massif Central ou le Massif Alpin) entre le soutien au pastoralisme, à une économie de montagne porteurs de valeur ajoutée, d'identité, de richesses, et les prédateurs. » 18/12/2013. JL Chauzy, Président du Conseil Economique Social et Environnemental de Midi-Pyrénées et JL Cazaubon, ancien Président de la Chambre Régionale d'agriculture de Midi-Pyrénées.

Foix, le 27 juin 2016

**Mesdames et Messieurs les élu(e)s du Comité de Massif des Pyrénées,**

Vous êtes appelé(e) à vous prononcer sur la suite à donner au volet ours brun de la SPVB, stratégie pour la valorisation de la biodiversité pyrénéenne : mettre un terme à 20 ans de guerre de l'ours ou la rallumer.

L'opposition du Comité de Massif au plan d'introduction d'ours slovène est une longue histoire. A deux reprises, en 2011 et en 2014, les élus se sont prononcés contre tout lâcher d'ours et tout plan ours.

L'ADDIP, à travers les 5 associations qui la composent, lutte contre la confiscation du territoire qu'engendrent l'introduction de grands prédateurs dans nos montagnes habitées et touristiques.

Nous vous appelons à inscrire votre vote dans les pas des élus qui vous ont précédés. Car tous les arguments qui ont fondé leurs précédents refus restent rigoureusement d'actualité aujourd'hui :

- 1) Depuis Paris, le Muséum préconise un nouveau plan de réintroductions dans les Pyrénées avec un objectif à terme de 258 ours. Une population créée de toutes pièces, colonisant toutes les vallées. Un chiffre encore insuffisant puisque la population resterait "*en danger proche du seuil vulnérable*", reconnaît le Muséum. Ce rapport, centré exclusivement sur le volet écologique, n'a pas prévu d'évaluer son impact sur un des éléments des plus déterminants du massif : les Pyrénéens !
- 2) Il n'y a aucune obligation européenne à des réintroductions dans la directive Habitats (art. 22) et, le cas échéant, celles-ci sont soumises «*à une consultation du public concerné* » ce qui n'est pas tout public.
- 3) Les éleveurs pyrénéens concernés subissent la double peine : la crise de l'élevage ET l'introduction de l'ours qui ajoute des contraintes et des coûts économiques aux exploitations de montagne déjà fragiles. Ils sont opposés aux réintroductions (Syndicats agricoles, associations de bergers, etc.).
- 4) Les Pyrénées ne sont pas la frontière sauvage : l'introduction à marche forcée de grands prédateurs est instrumentalisée par la frange dure des écologistes pour limiter les droits de ses occupants actuels (pastoralisme, chasse ...) voire mettre les Pyrénées « sous cloche ».

Les représentants du monde montagnard et pastoral pyrénéen disent NON à tout projet de réintroduction ou de nouveau plan-ours. Le Conseil Départemental de l'Ariège<sup>1</sup>, les chambres d'agriculture des Pyrénées<sup>2</sup>, Ariège Ruralité<sup>3</sup> qui fédère les structures du monde pastoral et montagnard dont le pastoralisme, la pêche, la chasse (cf dossier) ainsi que l'association des pâtres de l'Ariège<sup>4</sup> ont pris position très clairement. (voir dossier ci-joint). Ils vous appellent à respecter le choix des Pyrénéens en votant NON à tout lâcher.

La mobilisation s'organise à partir de l'Ariège, département le plus touché : 30 ours environ, 200 prédatons reconnues mais 800 bêtes jamais retrouvées par an. Les éleveurs sont découragés, surtout ceux qui avaient cru aux moyens de protection préconisés par l'Etat<sup>5</sup>. La déprise est terrible : les estives se vident, les pertes économiques s'accumulent, le taux d'installation de jeunes s'effondre de façon dramatique.

Et avec 10 naissances d'ours par an, le taux croissance de la population déjà présente augure une expansion rapide des plantigrades et des problèmes à toutes les vallées du massif.

Des foyers de colère s'allument d'un bout à l'autre du massif : dans le Béarn où les NON à L'OURS ont fleuri sur les routes ; dans les Hautes-Pyrénées où les jeunes agriculteurs ont manifesté il y a quelques heures ; en Haute-Garonne où l'ours lâché illégalement en Espagne fait des dégâts ; en Ariège où la moindre annonce de relance de plan ours serait vécue comme une véritable agression.

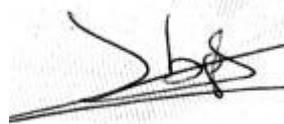
Ceux que la ministre Nelly Olin avait appelés les abrutis des Pyrénées se feront entendre à Toulouse.

L'ADDIP se montrera très vigilante quant à la réponse des élus. Nous organisons devant la préfecture un rassemblement de représentants de toutes les vallées pyrénéennes, dont la vôtre.

Nous vous invitons à y rejoindre les Pyrénéens qui ont dit OUI à des Pyrénées vivantes et actives.

Sous la bannière « Les Pyrénées ne sont pas la frontière sauvage », en présence de la presse, nous appellerons l'Etat et la Région à reconnaître la valeur de notre modèle de développement durable pyrénéen fondé sur le pastoralisme, réservoir de biodiversité, socle indispensable des autres activités et lui demanderons de s'engager résolument pour sa protection et son développement, aux côtés des pyrénéens.

Salutations Pyrénéennes,



Marie-Lise Broueilh, Présidente de l'ADDIP

Les Pyrénéens prennent la parole dans le dossier ci-joint :

<sup>1</sup> Motion à l'unanimité du Conseil Général de l'Ariège

<sup>2</sup> Prise de position de l'Association des chambres d'agriculture des Pyrénées

<sup>3</sup> Prise de position d'Ariège Ruralité

<sup>4</sup> Prise de position de l'Association des pâtres de l'Ariège

<sup>5</sup> Témoignage de Gérard Pujol, éleveur à Seix

#### L'ADDIP, qui sommes-nous ?

Depuis 2002, l'ADDIP coordonne les actions de la communauté montagnarde pyrénéenne face à l'agression que représente l'expansion des grands prédateurs contre nos modes de production et d'usage de l'espace montagnard. Apolitiques et asyndicales, ses 5 associations, l'aspap (09), l'aspaa (11), l'adip31 (31), l'aspp65 (65) et la ftem (64) rassemblent plusieurs milliers d'adhérents : éleveurs, citoyens, syndicats, collectivités locales, acteurs du développement économique.

